



Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. 151 /2013

Objet : Conseil communal du 20-06-2013 – interpellation de M. Lurquin, Conseiller communal, concernant les travaux de la Chaussée de Gand

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le chantier de la chaussée de Gand nécessite une surveillance constante des services communaux et une pression continue envers les impétrants et le gestionnaire de chantier pour maintenir les délais. La complexité et les impératifs à respecter et à faire respecter sont nombreux pour diminuer au maximum les nuisances :

- Impératif de maintien maximum de l'activité commerciale,
- Impératif de maintien des accès riverain,
- Impératif de maintien de la circulation dans les deux sens (Sibelga voulait fermer la chaussée de Gand pour travailler)
- Impératif d'une signalisation optimale de chantier
- Impératif de maintien de la propreté publique

Concernant la zone de livraison provisoire de la chaussée de Gand en attente des travaux de Bruxelles-mobilité prévus en septembre 2013, le service des Travaux Publics a relancé le gestionnaire du chantier de Bruxelles-mobilité durant 4 semaines à partir de la date de la demande. Après de nombreux mails de relance, de réunions et de contacts téléphoniques, la zone de livraison a été terminée et opérationnelle le 19 juin.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Pour le Secrétaire communal,
Le Directeur délégué

Sandra GOEGEBEUR

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE